



SÉANCE EXTRAORDINAIRE

**LE LUNDI 12 DÉCEMBRE 2016 À 19 H 30
AUDITORIUM DE L'ÉCOLE DES RIVES, 400, MONTÉE DUMAIS
VILLE DE TERREBONNE**

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption des prévisions budgétaires de l'année 2017;
4. Adoption du programme des dépenses en immobilisations pour les années 2017, 2018 et 2019;
5. Période de questions;
6. Levée de la séance.